

Chers Courchoises, chers Courchois,

**La pétition qui circule actuellement contre la fermeture de la bibliothèque municipale contient des informations erronées, et nous souhaitons clarifier la situation.**

Nous rappelons que la diffusion de fausses informations est une infraction pénale punie par l'article 27 de la loi du 29/07/1881 de 45000 euros d'amende.

**La municipalité ne souhaite absolument pas fermer définitivement la bibliothèque municipale, bien au contraire.** Nous sommes tout à fait conscients de l'importance des lieux culturels, surtout durant cette crise sanitaire qui affecte énormément le monde du spectacle et de la culture.

**Le déplacement de la bibliothèque n'est que temporaire, le temps des travaux.**

Nous avons fait le choix de créer un cabinet médical unique pour y regrouper 3 médecins, et le bâtiment abritant la bibliothèque répond parfaitement à ces besoins.

Nous avons renoncé à acheter le cabinet du Docteur COTTIN car cela représentait un coût beaucoup trop élevé pour la commune. **Transformer la bibliothèque en cabinet médical et restaurer un bâtiment appartenant déjà à la commune pour y installer la bibliothèque est 2 fois moins onéreux pour le budget communal.** N'oublions pas que ces investissements sont réalisés grâce aux fonds publics (impôts des administrés).

Nous avons donc retenu une solution qui permet d'allier une gestion raisonnée des dépenses, le développement de l'offre médicale et la pérennisation de la bibliothèque.

Contrairement à ce que laisse à penser la pétition, **nous avons des projets ambitieux pour notre bibliothèque municipale que nous voulons rendre plus attractive et dynamique, afin de fédérer davantage de Courchois.**

Nous envisageons de rénover un bâtiment municipal situé au cœur du bourg afin d'y installer la bibliothèque. **Ce local est plus grand que le local actuel, ainsi il pourra accueillir davantage de lecteurs. Nous souhaitons faire de la bibliothèque un lieu de rencontre intergénérationnel** proposant des ateliers (lecture de contes pour enfants...) afin d'apporter une dynamique supplémentaire à notre commune.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la mairie

Le Maire,

M. François CROISSANDEAU

